

HOUNIE Jean-François

De: Mathieu PETRAU <mathieu.petrau@orange.fr>
Envoyé: dimanche 14 septembre 2025 17:55
À: Enquete publique PLUI
Objet: Avis PLUI
Pièces jointes: Courrier PLUI.docx

Bonjour,

Merci de bien vouloir trouver en pièce jointe mon avis pour diffusion sur le site de la CCLO rubrique enquête publique PLUI.

Cordialement.

Mathieu PETRAU

Monsieur le Président de la commission d'enquête du PLUI,

Je viens par la présente vous faire part de mon avis concernant le PLUI qui doit être adopté cette année par la CCLO.

Je suis propriétaire de terres agricoles sur lesquelles je cultive essentiellement du maïs et dont vous trouverez les références cadastrales ci-dessous :

- Depuis 2017 pour les parcelles :
 - ORTHEZ/STE SUZANNE : 497B-242-253-254-255-291-292-293-294-295-296-297-1255-1262
 - LAA-MONDRANS : A7-A8-A9-A15-A21-A22-A23-A26-A28-A29-A30-A31-A32-A47-A49-A50-A257-A258-A400-A402-A404-A420-A478-A480-A482-A484-A486-A488-A489
 - OZENX-MONTESTRUCQ : B2

- Depuis 2022 pour les parcelles :
 - ORTHEZ-STE SUZANNE : 497B-243-244-245-246-247-248-249-252-261-262-263-689
 - LAA-MONDRANS : A1-A3-A5-A6-A242-A253-A254-A255-A491

A noter des sondages effectués en 2024 sur ces parcelles à des fins de projet de carrière d'extraction de calcaire. Celle-ci régie par le code de l'environnement permettrait l'exploitation de matériaux de construction, de roches ou de minéraux industriels utiles à de nombreuses filières et à l'aménagement de notre territoire.

A titre d'exemple la construction d'un logement nécessite 100 à 200 tonnes de granulats, celle d'un hôpital ou d'un lycée 2 à 4 000 tonnes, 1 km de voie ferrée 10 000 tonnes et 1 km d'autoroute 30 000 tonnes. Impossible donc d'imaginer l'industrie du bâtiment ou celle des travaux publics sans le recours massif aux granulats.

Les installations de carrière ont plusieurs intérêts, notamment :

- Production de matériaux : elles fournissent des matériaux essentiels pour la construction et l'infrastructure contribuant ainsi à l'économie nationale
- Gestion de l'environnement : elles jouent un rôle crucial dans la gestion des déchets et la protection de l'environnement, en respectant les réglementations en vigueur
- Contribution à l'infrastructure : elles sont essentielles pour la construction des routes, d'infrastructures routières, et d'autres projets d'art et d'ingénierie
- Ressources naturelles : elles exploitent des ressources minérales non énergétiques, contribuant à la diversification des ressources naturelles en France

Ces installations sont donc non seulement économiques, mais elles ont également un impact significatif sur l'environnement et la société.

Je vous demande donc par la présente le maintien de mes terres en zone agricole.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.

Mathieu PETRAU
730 chemin de Cassiaou
LANNEPLAA